Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro SAPAT, veuillez visiter :
bacprosapat.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

SESSION 2026

ÉPREUVE E5 : CHOIX TECHNIQUES

Coefficient : 2 Durée : 2 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
Exercice 1 : Caractériser la situation de service (6 points)	Dossier Questionnement
Exercice 2 : Exploiter les données de température et prévenir les risques (7 points)	Dossier Questionnement
Exercice 3 : Proposer une évolution de l'offre de service (7 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ACCUEIL DE JOUR LES TILLEULS, COMMUNE DE VALMONT, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

L'accueil de jour Les Tilleuls reçoit des personnes âgées vivant à domicile et propose des activités visant à soutenir leur autonomie, leur bien-être et le maintien des liens sociaux. L'équipe souhaite aménager une activité régulière dans le jardin du site, en tenant compte des attentes des personnes accueillies, des conditions météorologiques et des ressources du territoire.

Vous participez à l'analyse de la situation et à la préparation d'une évolution de l'offre de service. Les données utiles sont fournies dans les documents du sujet. Les seuils de température indiqués correspondent au protocole interne de l'établissement et ne constituent pas une norme générale.

Les trois exercices sont liés à cette même étude de cas. La qualité de l'argumentation, l'exploitation rigoureuse des données et la prise en compte des potentialités des personnes et du territoire sont évaluées.

Exercice 1 : Caractériser la situation de service (6 points)

Questionner une situation de service dans son contexte territorial

Le document DT 1 présente des données recueillies par l'équipe auprès des personnes accueillies et des partenaires locaux. Les personnes ayant besoin d'un trajet sans marche constituent un groupe pour lequel l'accessibilité du jardin doit être examinée.

Données de contexte de l'accueil de jour

Donnée	Valeur
Personnes accueillies au moins une fois par semaine	30
Personnes souhaitant participer à une activité de jardin	21
Personnes déclarant avoir besoin d'un trajet sans marche	18
Bénévoles disponibles pour accompagner une activité mensuelle	6

Données internes recueillies en janvier 2026

1.1 (2 points) Calculer la proportion, en pourcentage, des personnes accueillies qui déclarent avoir besoin d'un trajet sans marche. Écrire le calcul effectué et arrondir le résultat à l'unité.

1.2 (2 points) À partir du tableau et des informations du DT 1, identifier deux besoins auxquels l'évolution de l'activité de jardin pourrait répondre. Justifier chaque réponse par une donnée précise.

1.3 (2 points) Expliquer en quoi une activité de jardin menée avec les personnes accueillies peut contribuer au lien social. Donner deux éléments concrets en lien avec la situation de l'accueil de jour.

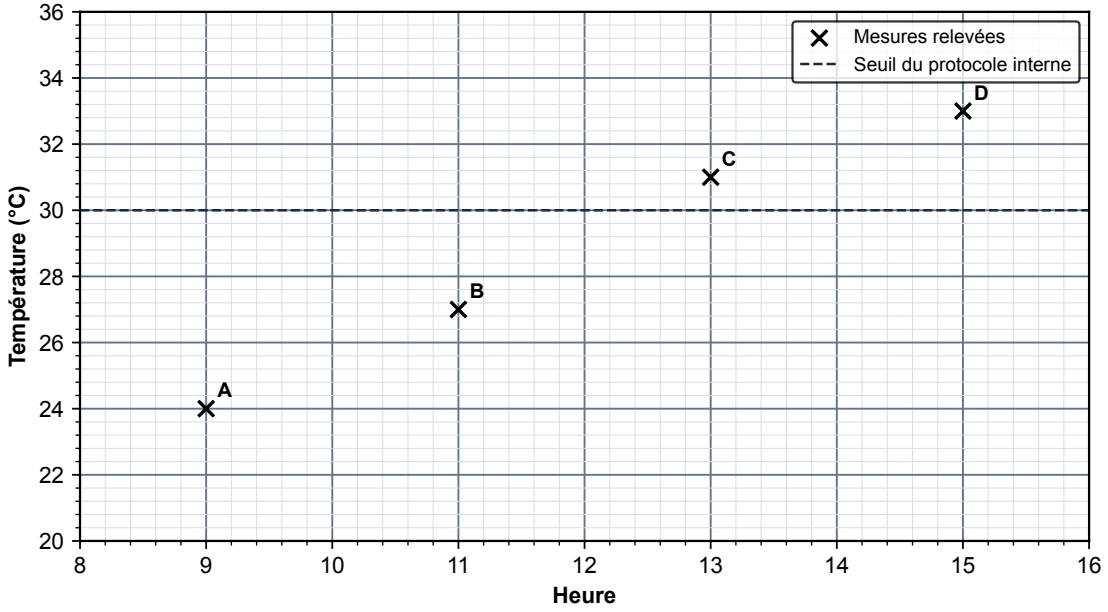
Exercice 2 : Exploiter les données de température et prévenir les risques (7 points)

Interpréter des données scientifiques pour adapter une intervention

Avant de programmer l'activité au jardin, l'équipe a relevé la température de l'espace extérieur. Pour cette étude, le protocole interne recommande de déplacer l'activité dans la salle fraîche lorsque la température atteint ou dépasse 30 °C. Les relevés sont donnés dans le graphique ci-dessous.

Pour calculer une variation moyenne entre deux heures, on utilise la relation $v = \frac{T_2 - T_1}{t_2 - t_1}$, où T_1 et T_2 sont les températures relevées aux instants t_1 et t_2.

Température relevée dans le jardin le 18 juin 2026



Relevés effectués par l'équipe de l'accueil de jour

Évolution de la température relevée

Heure	9 h		11 h		13 h		15 h
Évolution entre deux relevés		+	0	+	0	+	
Température (°C)	24		27		31		33

2.1 (2 points) Lire sur le graphique les températures relevées à 11 h et à 13 h. Indiquer à quelle heure le seuil du protocole interne est atteint ou dépassé pour la première fois.

2.2 (1 point) Calculer la variation moyenne de la température entre 11 h et 15 h, en °C par heure. Présenter le calcul et le résultat.

2.3 (2 points) En vous appuyant sur le seuil fourni et sur les relevés, proposer une organisation horaire adaptée pour l'activité extérieure. Justifier votre choix et préciser une solution de repli.

2.4 (2 points) À partir du DT 1, citer deux signes possibles d'un coup de chaleur ou d'une déshydratation, puis proposer une mesure de prévention adaptée à l'activité envisagée.

Exercice 3 : Proposer une évolution de l'offre de service (7 points)

Mobiliser les potentialités des personnes et du territoire

L'équipe envisage de créer une activité mensuelle de jardinage sensoriel. Le DT 1 présente les ressources locales, les coûts estimés et les contraintes d'organisation. Le budget maximal consacré au premier aménagement est de 500 euros.

Votre proposition doit prendre en compte l'accessibilité, la participation des personnes accueillies, la sécurité lors des fortes températures et les ressources disponibles sur le territoire.

Ressources et coûts prévisionnels

Équipement ou ressource	Coût	Information utile
Bacs de culture surélevés, deux unités	240 €	Hauteur adaptée à une activité assise
Outils à manches adaptés, lot	85 €	Prêt possible d'un lot par l'association locale
Arrosoir léger et gants, lot	55 €	Matériel destiné aux participants
Voile d'ombrage	110 €	Installation possible sur la terrasse
Graines et plants aromatiques	40 €	Don possible d'une jardinerie du territoire
Salle fraîche	Sans coût supplémentaire	Disponible pour une activité de repli

Estimations établies par l'équipe en février 2026

3.1 (2 points) Choisir au moins trois éléments de la liste des ressources et équipements pour rendre l'activité réalisable et accessible. Justifier les choix en faisant référence à au moins deux besoins ou contraintes de la situation.

3.2 (2 points) Calculer le coût des équipements retenus si l'accueil de jour achète les deux bacs, le lot d'arrosoirs et de gants, le voile d'ombrage et les graines et plants, mais bénéficie du prêt des outils adaptés et du don des plants aromatiques. Vérifier si le total respecte le budget maximal de 500 euros. Présenter le calcul.

3.3 (3 points) Compléter le DR 1 par une proposition d'organisation de l'activité. Indiquer une action concrète, la personne ou le partenaire pouvant y contribuer et un indicateur permettant d'évaluer la participation ou le bon déroulement de l'activité.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET RESSOURCES DE L'ACCUEIL DE JOUR LES TILLEULS

Les éléments ci-dessous ont été recueillis par l'équipe de l'accueil de jour lors d'entretiens avec les personnes accueillies et de contacts avec les partenaires du territoire en janvier et février 2026.

Les personnes accueillies expriment le souhait de participer à des activités choisies et réalisées en petit groupe. Certaines préfèrent contribuer depuis une position assise. Le jardin est accessible depuis la salle commune par un cheminement de 35 m. Une marche de 8 cm est présente à l'entrée du jardin. La salle fraîche est accessible depuis la salle commune et peut accueillir le groupe prévu pour l'activité.

Pour l'activité extérieure, le protocole interne de l'établissement prévoit un déplacement dans la salle fraîche lorsque la température atteint ou dépasse 30 °C. L'équipe veille à proposer régulièrement de l'eau, à aménager des temps de repos et à interrompre l'activité si une personne exprime un malaise. Une déshydratation peut notamment se manifester par une soif importante, une bouche sèche, une fatigue inhabituelle ou des étourdissements. En cas de malaise, l'activité est arrêtée et l'équipe applique les procédures de l'établissement.

Ressources locales identifiées : une association de jardinage peut prêter un lot d'outils adaptés et mobiliser jusqu'à six bénévoles pour une activité mensuelle ; une jardinerie locale propose un don de graines et de plants aromatiques ; la salle fraîche est disponible comme solution de repli. Les coûts estimés des équipements figurent dans le tableau de l'exercice 3.

Synthèse des données de contexte

Élément observé	Donnée
Effectif accueilli au moins une fois par semaine	30 personnes
Personnes intéressées par une activité de jardin	21 personnes
Personnes nécessitant un trajet sans marche	18 personnes
Bénévoles mobilisables par l'association locale	Jusqu'à 6 pour une activité mensuelle
Budget maximal du premier aménagement	500 €
Seuil du protocole interne pour le déplacement en salle fraîche	30 °C

Données recueillies par l'équipe de l'accueil de jour

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 3.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau ci-dessous. Les réponses doivent être cohérentes avec la situation de l'accueil de jour, les données du DT 1 et les contraintes étudiées dans les exercices.

Proposition d'organisation et d'évaluation de l'activité

Action proposée	Personne ou partenaire pouvant contribuer	Indicateur d'évaluation
.....	.....	.....
.....	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.